Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Récupérer de l'argent prêté à mon ex petit ami

Par Visiteur

J'ai prêté 17000 euros à mon ex petit ami en chèque mais malheureusement sans reconnaissance de dette. Il me dit qu'il va me rembourser en plusieurs fois sans me dire de date exacte et à refuser de me faire une reconnaissance de dette, je n'ai pas confiance en ses promesses, Je voudrais savoir comment je pourrais récupérer mon argent ?

Cordialement.

Par Visiteur

Bonjour madame,

Dans quelles circonstances lui avez vous prêté cet argent?

Cordialement

Par Visiteur

NOUS ÉTIONS ENSEMBLE ET J'AI VOULUE L'AIDÉ JE LUI EST PRETÉ EN CHEQUES, UN DE 10 000e ET UN AUTRE DE 7000e A QUELQUES JOURS D'INTERVALLE, IL ME DISAIT AVOIR DES PROBLÈMES FINANCIERS CE QUE MAINTENANT JE NE CROIS PAS CAR J'AI SUE QU'IL ME MENTAIS SUR PLEINS DE CHOSES EN PREMIER SUR SON PRÉNOM ET SON AGE.

Par Visiteur

Une précisions peut être importante j'ai contracté un crédit pour lui prêter ces 17000 euros.

Par Visiteur

Madame,

Le souci est qu'entre concubins il y a une présomption de libéralité. Autremnt dit les sommes données sont présumées l'être en tant que cadeau. Ceci étant du fait du montant de la somme, l'on peut penser le contraire.

Dans un premier temps vous pouvez faire appel à un huissier (à vos frais) afin de procéder à un recouvrement de créance ce qui revient à payer l'huissier afin qu'il demande à votre débiteur de régler sa dette mais si votre ami refuse il ne pourra rien exiger.
Dans ce cas vous pourrez saisir le TGI (avec l'aide 'un avocat) et il faudra démontrer qu'il ne s'agissait pas d'un don mais d'un pret.

Cordialement

Par Visiteur

Je vous remercie de ses précisions.
Cordialement

Par Visiteur

Chère Madame,

Merci à vous de nous avoir accordé votre confiance.
En espérant que vous obteniez gain de cause.

Bien cordialement